



Amicale Cycliste Thann
106 rue Saint Jacques
68800 Thann
www.acthann.net
info@acthann.net

Bulletin d'adhésion AC Thann 2024

(du 01/01/2024 au 31/12/2024)

Adulte

(Né(e) en 2005 et avant)

1 feuille par adulte

Renouvellement de licence Nouveau licencié(e)



Cadre réservé

Nom et Prénom de l'adhérent : _____

Date de naissance : ___/___/____ Sexe : Masculin – Féminin

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Téléphone [1]: ___/___/___/___/___ Téléphone [2]: ___/___/___/___/___

e-mail : _____@_____ (A compléter lisiblement)

Activité principale : _____(Route, VTT, Cyclo-cross, Cyclo, Rando, Piste, Loisir)

Carte membre 2024 Carte membre+Licence FFC Carte membre+Licence FSGT

Cotisation club 2024 (2 cotisations maximum par famille)		50€
Licence FSGT avec assurance individuel accident	39€	
Licence FFC	Voir tarifs suivant la catégorie	
Mode de règlement : Espèces <input type="checkbox"/> Chèque <input type="checkbox"/> Virement <input type="checkbox"/>	Total à payer :	

Prendre sa licence FSGT : Créer ou aller sur son compte personnel : <https://monespace.fsgt.org>

Remarque : ✖ Saisir en discipline principale : [**Cyclisme sous toutes ces formes – Cyclisme AC**]

✖ Cocher la case **Assurance I.A : [Avec]** (L'assurance Individuelle Accident est obligatoire)

Prendre une licence FFC : Créer ou aller sur son espace personnel : <https://licence.fcc.fr/>

Pièces à fournir :

- ✓ Bulletin d'adhésion dûment rempli.
- ✓ Attestation du Questionnaire de Santé Adulte pour une licence FSGT uniquement.
Ou (si réponse positive à au moins une question du questionnaire de santé).
- ✓ Certificat médical [de non contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition (CACI)].
- ✓ Attestation d'honorabilité (uniquement pour un encadrant, arbitre ou dirigeant). Voir au dos.
- ✓ Règlement par chèque à l'ordre de "Amicale Cycliste Thann", ou par virement sur le compte IBAN : FR76 1027 8035 0000 0262 5014 527. (Préciser votre nom, prénom dans le libellé du virement).

Documents à envoyer à : Martine BOGENSCHUTZ - 18, rue de l'Étoile - 68460 LUTTERBACH

Date :

Signature :

- x Par l'apposition de votre signature vous confirmez l'acceptation du Règlement Intérieur.
- x Les statuts et le Règlement Intérieur de l'AC Thann sont disponibles sur notre site internet : <https://www.acthann.net/accueil/documents-club-2024/>

- Contact pour toute information supplémentaire : info@acthann.net

✓ **CONDITIONS LÉGALES ET COMMERCIALES DE LA FSGT (cocher vaut acceptation)**

Droit à l'image * : Je soussigné, M BOGENSCHUTZ Thierry, agissant pour le compte de la structure AMICALE CYCLISTE THANN, reconnaît que l'adhérent pour lequel j'effectue la saisie m'autorise à insérer sa photo d'identité sur sa licence et qu'il autorise la FSGT à exploiter toutes les photos et vidéos prises dans le cadre des activités fédérales pour des actions publicitaires ou promotionnelles. Cette autorisation est consentie pour le territoire français et une durée de 10 ans à compter de la captation de mon image. Je reconnais avoir informé l'adhérent qu'il disposait d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concerne (art. 34 de la loi " Informatique et Libertés "), soit par son espace personnel, soit en contactant directement la Fédération Sportive et Gymnique du Travail. J'atteste également que l'adhérent a pris connaissance de la réglementation fédérale et s'engage à la respecter. Cocher la case pour confirmer ce choix.

Oui Non

Conditions d'utilisation des données * : Je soussigné, M BOGENSCHUTZ Thierry, agissant pour le compte de la structure AMICALE CYCLISTE THANN, déclare que la personne physique pour le compte de laquelle j'effectue la présente saisie (son représentant légal le cas échéant) a pris connaissance de la réglementation fédérale et s'engage à la respecter.

Oui Non

Offres commerciales : Je soussigné, M BOGENSCHUTZ Thierry, atteste que l'adhérent autorise la FSGT à lui adresser des offres commerciales. Cocher la case pour confirmer ce choix.

Oui Non

Lettre d'informations : Je souhaite m'abonner à la newsletter fédérale.

Oui Non

✓ **CONTRÔLE DE L'HONORABILITÉ DES BÉNÉVOLES**
(uniquement pour les encadrants, arbitres et dirigeants)

Le contrôle de l'honorabilité se fait désormais lors de la prise de licence sur le nouvel outil e-licence de la FSGT : <https://monespace.fsgt.org> , ou de la FFC : <https://licence.ffc.fr/> .

Pièce supplémentaire à fournir pour 2023:

- L'attestation contrôle annuel de l'honorabilité des bénévoles
(L'attestation sera conservé par le club ou par la structure pendant 1 an)

Information Ministère des Sports :

Dans le cadre de la lutte contre les violences sexuelles dans le sport, les dirigeants(es) et encadrants(es) sont soumis(es) à une obligation légale d'honorabilité. Le Ministère des Sports a souhaité systématiser le contrôle d'honorabilité pour les encadrants(es) bénévoles et exploitants(es) d'EAPS licenciés(es) auprès des fédérations sportives. Il est nécessaire de renseigner pour chacun de vos licenciés(es), s'il ou elle occupe des fonctions de dirigeant(e) et/ou d'encadrant(e), en supplément des données déjà présentes, les Nom de naissance, Pays de naissance et commune de naissance.
